

## EDITO

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires, gérés par la Commune, est le fruit d'un travail important d'échange et de concertation avec les équipes enseignantes, les familles et les acteurs concernés.

Pour l'école publique, les temps d'activités ont débuté en septembre 2014 et ont eu lieu le vendredi après-midi sur une durée de 3 heures. Les enfants ont pu choisir 2 activités par période au milieu de propositions variées : cuisine du monde, acrosport, découvertes scientifiques autour de l'eau, jeux coopératifs, activités autour des livres, cinéma, photos,...

Face à la satisfaction des parents et des enfants, l'organisation des TAP est reconduite dans les mêmes conditions.

Comme annoncé en juin, la rentrée de septembre 2015 marquera la mise en place des nouveaux rythmes scolaires au sein de l'école Sainte Marie. Les temps d'activités vont être organisés en 2 temps le lundi et le vendredi après-midi. Les élèves se verront également proposer des activités variées.

En juin dernier, le **Projet Educatif Territorial de la commune** a été validé par la préfecture et l'inspection académique. C'est, dans ce cadre, que les activités péri-éducatives sont construites et proposées aux élèves, encadrées par des animateurs qualifiés. L'objectif est de leur offrir une ouverture culturelle, de les aider dans l'acquisition de l'autonomie et de les ouvrir à la vie citoyenne.

Je souhaite à tous les enfants une bonne rentrée des classes et une bonne année scolaire !

Stéphanie LEREBOURS

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 8 juin 2015

1) Information sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Présentation de Madame Quillard, responsable du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré.

2) Temps d'activités péri-éducatives. tarification pour les communes extérieures. Il est rappelé que la participation des familles a été fixée lors du Conseil Municipal du 18 mai 2015 à 25€ par enfant pour l'année scolaire 2015-2016. Compte-tenu du montant prévisionnel à la charge de la collectivité pour l'année scolaire 2015-2016, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité à 42€ la participation annuelle par enfant à demander aux communes extérieures. En cas de refus des communes, la participation des familles résidant hors commune sera portée à 67 € par enfant pour l'année scolaire 2015-2016.

3) Demandes de participation financière du SIRS Le Theil de Bretagne-Coësmes.

- Suite à la demande reçue en mairie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer pour un montant de 2 000 € à la formation des chauffeurs employés par le Syndicat. Ce même montant sera également versé par chacune des communes de Coësmes et Sainte-Colombe.

- Suite à la demande reçue en mairie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer aux charges du Syndicat liées à la mise en place des TAP dans le RPI à hauteur de 50 % des dépenses réalisées.

4) Acquisition de mobilier et matériel pour la bibliothèque et la salle de motricité.

- Pour la bibliothèque, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'acquisition de 2 banquettes adultes près de l'UGAP au prix de 346.48 € ht soit 415.78 € ttc. Les crédits nécessaires ont été prévus au BP 2015, en section d'investissement.

- Pour la salle de motricité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire l'acquisition de 20 tapis de sol près de Décathlon à Chantepie pour un montant de 389.22 € ttc, qui seront mis à disposition de l'Association "A fond la Gym".

5) Travaux de voirie rues des Acacias et des Perrières : devis pour relevé topographique. Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de Mme Décamps, géomètre à La Guerche de Bretagne s'élevant à 2 167.50 € ht, soit 2 601 € ttc pour le relevé topographique nécessaire à l'étude de l'aménagement des rues.

6) Viabilisation de terrains rue Abbé Maignan : détachement de lot et échange de terrains.

- Le Conseil Municipal abroge la délibération prise le 7/11/2011 et accepte à l'unanimité la nouvelle proposition telle que présentée pour le détachement d'un lot à bâtir, situé square de la Rosaie (rue Abbé Maignan).

- Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour faire un échange de terrain avec le riverain (consorts Duperrin) afin de faciliter la desserte du lot C ainsi que du lot riverain (propriété Houget) et des lots envisagés sur la parcelle Duperrin (eaux usées et eaux pluviales en gravitaire). Les frais de cet échange (géomètre et notaire) seront pris en charge pour moitié (commune et consorts Duperrin).

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de Mme Décamps, géomètre à La Guerche de Bretagne, s'élevant à 448 € ht, soit 537.60 € ttc pour la division de propriété suite à la décision d'échange de terrain. .../...

(suite CR du CM du 8/06/2015).

- Pour établir des fiches techniques pour chacun des 4 lots viabilisés rue des Acacias et rue Abbé Maignan, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Mme Décamps s'élevant à 438 € ht soit 525.60 € ttc pour l'ensemble des 4 terrains.

7) Mise en conformité installations électriques. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de M. Lebeau s'élevant à 2 214.20 € ht soit 2 657.04 € ttc pour l'acquisition d'un coffret de chantier et la réalisation de prises salle communale et vestiaires sportifs pour les associations lors de manifestations.

## PREVENTION DES CHUTES

La Mairie du Theil de Bretagne et le CLIC de la Roche aux Fées organisent en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, **une action de prévention des chutes destinées aux personnes âgées**. Cette action ouverte à tous les retraités est plus particulièrement **recommandée aux personnes âgées de 75 à 85 ans**. Pour vous présenter cette action, vous êtes conviés à une conférence "Equilibre Age",

**mercredi 16 septembre à 14h00 salle communale du Theil**

## ÉLECTIONS RÉGIONALES : Délai exceptionnel d'inscription sur les listes électorales en 2015

Exceptionnellement, vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire sur les listes électorales et voter les 6 et 13 décembre aux élections régionales. Pensez-y !

## SERVICES PERISCOLAIRES

RAPPEL : les enfants devant utiliser les services de la cantine et de la garderie, DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE INSCRITS AU PREALABLE. A défaut d'inscription, les enfants ne pourront pas être acceptés dans ces services.

## BIBLIO'THEIL

● **ATTENTION – NOUVEAUX HORAIRES** : A compter du 27 août, la bibliothèque change ses horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

● **RECRUTEMENT** : Vous aimez lire et faire du bénévolat, alors venez vous joindre à une équipe chaleureuse à la BIBLIO'THEIL, pour tous renseignements : 02.99.47.73.55 ou 06.24.54.32.90

● **« La tête dans les histoires » le samedi 5 septembre à 10h30**

Fanny vous propose son sac à histoires. Cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Les inscriptions sont à faire à la bibliothèque.

● **« Une p'tite histoire passait par là » le vendredi 11 septembre à 10h00**, nous vous proposons une séance pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

● **Coup de cœur ! « Fin d'été » de J.Theorin**. A peine commencé le premier chapitre qu'il devient impossible de quitter ce livre, il ne tarde qu'une chose : le finir pour comprendre l'entremêlement des destins de chaque personnage et en même temps on ne voudrait pas que l'histoire finisse. Je ne vous en dirais pas plus, courez lire ce livre palpitant.

● Pour nous contacter : par téléphone au 02.99.47.73.55 ou [bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr)



### FACEBOOK

La page FACEBOOK de notre commune est désormais ouverte : Pour y accéder, cliquer sur le lien situé en page d'accueil du site internet communal. Retrouvez l'actualité et bénéficiez d'alertes en cas d'événements.

Pour le Comité Consultatif Communication, Geneviève FERRE.

### A FOND LA GYM

L'association de gym adulte vous propose un cours de fitness tous les **jeudis de 14h à 15h et de 19h30 à 20h30**. Différents ateliers de gym dynamique sont proposés : cardio, renforcement musculaire, step, LIA... Cotisation annuelle 85 € + certificat médical. Lieu : salle de la garderie  
Contact : Laurence BOUSSIN 06.63.73.66.32

### L'ATELIER FLORAL

**Saison 2015-2016 - reprise le mardi 8 septembre**

Si vous êtes comme nous passionnées de fleurs, venez nous rejoindre ! Les cours sont animés par Nathalie Hupel et ont lieu **un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30**, salle André Hoisnard (terrain des sports). Cotisation annuelle : 50 €.

Inscriptions auprès de : Martine Savouré 02.99.47.76.87 ou Christèle Thomas : 02.99.47.76.35 ou par mail : atelierfloral.letheil@gmail.com

### « TOUT LE THEIL A VELO » le DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015

Départ place de l'église à 13h30. Circuits vélo & marche accessibles à tous. Vélo : 15, 20, 25 km. Marche : 10,5 km. Retour au lavoir vers 17 h. Buvettes et crêpes. Gratuit.  
Venez en famille ! Le comité des fêtes

### Association CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

*Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers – départ randonnée : 14h*

Samedi 5 : participation au Forum des Associations à Retiers  
Samedi 12 : Retiers, découverte de la jonction de la Bretonnière à La Biardière, 10 km

Samedi 19 : sortie au Lac de Guerlédan (complet)  
Samedi 26 : Vitré, tour du plan d'eau de la Cantache, 12 km  
Samedi 3 octobre : Drouges, Le chemin des Braconniers 11,7km  
Renseignements : Jean-Louis COCAULT : 06.31.23.81.96

### EXPOSITION AU CHATEAU DE LA RIGAUDIERE

48 tableaux appartenant à **GESUELLE SANNIA** sont exposés dans les 3 salles à manger. Ce peintre et professeur de français a fait don à Eric GENDREAU de ces 48 œuvres d'enfants, qui à son tour, les a offertes au foyer A. Aubry.  
Exposition ouverte à tous les publics. Tél 02 99 47 74 00

### AGENDA septembre 2015

Vendredi 4 : Assemblée générale Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil à 18h, salle communale Le Theil  
Dimanche 6 : 15ème Vide-grenier du Theil de Bretagne  
Mardi 15 : repas (Club de la Joie)  
Mardi 22 : pot de rentrée et assemblée générale (Amicale Ecole Publique)

### NOUVEAUX HORAIRES À LA TRÉSORERIE DE RETIERS

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h45 et fermé l'après-midi. Le vendredi fermé toute la journée.

### SMICTOM : DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les distributions de sacs jaunes aura lieu le **lundi 12 octobre**. Deux rouleaux de sacs jaunes seront déposés sur les conteneurs individuels présentés à la collecte le jour de la distribution. Les personnes collectées en bacs collectifs ou en bacs regroupement sont invitées à venir chercher leurs sacs jaunes en Mairie (aucun rouleau ne sera déposé sur ces bacs).

**Réservez votre composteur.** En septembre et octobre, 5 dates de distribution de composteurs sont prévues. Une formation sera donnée dans le même temps par un professionnel du compostage. La réservation de son composteur (300 litres pour 20€ ou 600 litres pour 30€) est obligatoire. Elle est possible dès à présent dans la rubrique « en ligne » sur : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

**A LOUER :** Logement T2 en rez-de-jardin. Loyer 280 €. S'adresser à la Mairie

### DECLARATION DE RUCHE

Pour un suivi sanitaire efficace, les apiculteurs amateurs et professionnels doivent faire obligatoirement la déclaration de leurs ruchers chaque année à partir du 1er novembre sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>. 1ère déclaration à faire papier près du GDS.

### LA LUDOTHEQUE LE PASS'TRAP DE COESMES

vous propose d'emprunter des jeux pour jouer en famille, entre amis à la maison.

Modalités de prêt : 3 jeux / famille - Durée du prêt : 3 semaines - Adhésion annuelle : 20 € par famille

Catalogue en ligne : [bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://bibliotheques-rocheauxfees.fr) (rechercher un document / type de support : jeu) - Horaires : Mercredi de 10h30 à 11h30 et samedi de 10h30 à 12h30.

Ludothèque de Coësmes - Impasse des Cerisiers - 02 99 47 73 96 ou [biblio.coesmes@yahoo.fr](mailto:biblio.coesmes@yahoo.fr)

### Retiers Volley-Ball : Laissez-vous tenter par le volley

Des équipes de Volley-Ball Détente-Loisir ou Détente-Sport sont ouvertes à tous : jeunes et moins jeunes, débutants ou un peu plus confirmés.

Si vous souhaitez entretenir votre forme par le biais d'une activité physique et dans un esprit de convivialité, venez nous rejoindre.

Vous serez les bienvenus le mercredi soir entre 20h45 et 22h30 à la salle B. Papin - Retiers à partir du 9 septembre. N'hésitez pas à venir essayer gratuitement ou à venir nous voir lors du forum des associations.

Chaque équipe dispute aussi des matchs contre 7 autres équipes des communes environnantes. Alors nous vous attendons. L'adhésion annuelle est de 55 €.

Contact : Marie-Jeanne Boissard à Marcillé-Robert 02 99 43 63 54 ou Marie-Liliane Amoureux à Retiers 02 99 43 59 61

### EHOP SOLIDAIRES—COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

Vous avez un véhicule, vous pouvez rendre service sur le chemin du travail, lors de vos déplacements quotidiens ou ponctuels en vous inscrivant sur [www.ehp-solidaire.fr](http://www.ehp-solidaire.fr) (informations et inscriptions)

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

- S'initier ou se perfectionner au rejointolement d'un mur en pierres **jeudi 17 et vendredi 18 septembre** à Martigné Ferchaud. Infos : [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr), rubrique Agenda

- Liste assistantes maternelles : [www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr)  
- Chèque sport 2015-2016 : pour les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000. Infos sur [jeunes.bretagne.bzh](http://jeunes.bretagne.bzh)

- Accompagnement personnalisé pour vos travaux de rénovation énergétique. **Infos 02.99.43.64.87 – service habitat de la Communauté de Communes.**

- **Reconduite d'aides financières à la rénovation des logements sur 2015.** Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi matin de 10h à 12h, y compris l'été à Retiers.

- **Bourses Initiatives Jeunes** : aide financière destinée aux jeunes de 15 à 30 ans pour les projets à l'international ou projets locaux. Infos PIJ de la Roche aux Fées au 06.33.73.72.05 [pjj.m.bosmans@ccprf.fr](mailto:pjj.m.bosmans@ccprf.fr) ; [pjj.c.darrort@ccprf.fr](mailto:pjj.c.darrort@ccprf.fr) pour obtenir un dossier : 02.99.00.91.12 – Emmanuel Janvier.

Contact : la Communauté de Communes 16 rue Pasteur à Retiers : 02.99.43.64.87 ou [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

### BGE D'ILLE ET VILAINE

Afin d'aider les jeunes dirigeants à mieux appréhender la gestion de l'entreprise, la BGE Ille et Vilaine met en place "**La mallette du dirigeant**". Il s'agit d'une formation, sur trois lundis consécutifs, pour se former et apprendre à lire et interpréter son bilan, bien gérer sa trésorerie et mettre en place ses tableaux de bord. Elle est intégralement prise en charge par l'AGEFICE. **3 sessions de formation sont proposées à RENNES :**

- Les 28 septembre 2015, 5 et 12 octobre 2015,

- Les 16, 23 et 30 novembre 2015,

- Les 7, 14 et 21 décembre 2015.

**Pour informations et inscriptions :** BGE Ille-et-Vilaine, Isabelle BLAIN 02 99 86 14 71 / [isabelle.blain@bge35.com](mailto:isabelle.blain@bge35.com)

Parution le lundi 31 août 2015  
Pour Infos-Le Theil n° 205 articles à déposer pour le **15/09/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué  
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat  
Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

